Automne 2017 Année 22 Numéro 3



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité générale - Resto - Sécurité)



JOYEUX TEMPS DES FÊTES!



La négociation en textes... et en images

(pages 2 à 9)



Page 2 Année 22 Numéro 3

Négociation

Chers membres,

Nous tenons à vous remercier pour votre appui des derniers mois. Cela nous a permis d'arriver à finaliser une entente sur le normatif local. Vous avez démontré une mobilisation sans faille et cela a eu pour effet de mettre la pression sur l'employeur.

Cette entente sur le normatif constitue une première étape. Dans les semaines qui suivent nous devrions entamer la négociation des demandes monétaires intercasinos, à une table centrale (négociation regroupée) réunissant les 7 unités CSN des 4 casinos. Sitôt les dates connues, nous vous tiendrons informés.

Nous vous rappelons que rien n'est fini, l'employeur ne nous ayant pas encore remis ses demandes monétaires. Il ne faut alors surtout pas baisser notre garde. Par ailleurs, nos demandes à la table centrale (que vous retrouvez dans les pages qui suivent) demeurent cruciales pour arriver à un nouveau contrat de travail respectable pour les années à venir.

Comme lors de toute négociation de renouvellement de convention collective, c'est une fois les aspects normatifs et monétaires terminés que le tout vous sera présenté en assemblée générale, pour fin d'approbation lors d'un vote.

En octobre 2018, le casino de Montréal fêtera ses 25 ans. La clientèle est au rendez-vous, de même que les revenus. Nous pensons qu'il y a un petit peu de nous autres là-dedans. Depuis 25 ans, nous, les employés, nous nous sommes greffés à cette entreprise; chacun d'entre nous avons fait grandir et progresser à tous les jours le casino vers l'excellence, même avec tous les défis que nous avons dû rencontrer dans le passé. Nous sommes aussi la clé du succès en partie pour les années à venir!

Négociation (suite)

Les périodes des fêtes arrivent à grands pas alors nous aimerions vous souhaiter de joyeuses fêtes en famille, entre amis ou entre collègues. Une chose primordiale est la santé, donc soyez prudent sur les routes.

Encore un grand merci à vous tous! Nous nous reparlerons en janvier 2018.

Joyeux Noël et Bonne Année!

Vos comités exécutifs

Unités Générale, Resto et Sécurité





Page 4 Année 22 Numéro 3

Nos demandes à la table centrale

LA NÉGOCIATION REGROUPÉE DÉBUTE!

Les membres des syndicats CSN des casinos de Montréal, Mont-Tremblant, Charlevoix et Lac-Leamy ainsi que de l'Hôtel Hilton, ont choisi, à l'unanimité, de mettre en commun certaines revendications pour négocier ensemble.

En nous regroupant, nous nous assurons que personne n'est laissé en arrière. Chaque syndicat demeure maître de sa négociation tout en travaillant étroitement avec les autres pour que tout le monde progresse en même temps. Notre solidarité permet ainsi d'obtenir, collectivement, de meilleurs gains.

Pour notre ronde de négociation 2017, nous avons retenu un slogan qui décrit concrètement ce que nous sommes et ce que nous souhaitons : **Ensemble, assurons l'avenir. Misez sur nous !** Un message simple et clair qui s'adresse d'abord à nous tous, les travailleuses et les travailleurs des casinos, mais aussi à nos employeurs ainsi qu'à notre clientèle. Il définit bien notre solidarité, nos revendications et valorise notre travail.

Nos revendications sont groupées en 4 grands thèmes.

1. DIMINUER LA PRÉCARISATION DES EMPLOIS

- ⇒ Resserrer les clauses encadrant le travail fait par un cadre et la sous-traitance ;
- ⇒ Encadrer la notion de « location d'emplacement par un tiers » ;
- ⇒ Obliger le remplacement de toutes les heures de travail programmées annuellement et en cours de semaine ;
- ⇒ Intégrer certaines clauses afin d'éviter la précarisation des emplois par des abolitions fictives de postes ou des fusions d'emplois.

Nos demandes à la table centrale (suite)

2. BONIFIER LES CONGÉS ET LES VACANCES

- ⇒ Ajouter 2 congés mobiles ;
- Assouplir les règles entourant le congé autofinancé pouvant aller de deux semaines à douze mois ;
- ⇒ Possibilité d'un congé sans solde d'une durée de 30 jours ou moins, avec préavis à l'employeur de 30 jours à l'avance. Pouvoir aussi se prévaloir de ce congé à tous les ans plutôt qu'aux deux ans ;
- Bonifier le régime de vacances de telle sorte que la ou le salarié-e ayant 20 ans d'ancienneté ait droit à cinq semaines de vacances, la ou le salarié-e ayant 25 ans d'ancienneté ait droit à six semaines de vacances, basé sur une semaine de travail de 40 heures.
- 3. S'APPROPRIER NOTRE ASSURANCE COLLECTIVE EN DEVENANT CODÉTENTEUR, ET BONIFIER NOTRE RÉGIME DE RETRAITE
- ⇒ Devenir codétenteurs de la police d'assurance collective, et diminuer le partage des coûts de la prime pour les salarié-es ;
- ⇒ Bonifier le régime de retraite.

Page 6 Année 22 Numéro 3

Nos demandes à la table centrale (suite)

4. BONIFIER NOS PRIMES ET NOS SALAIRES

- ⇒ Augmenter annuellement l'ensemble des primes de 3 %;
- ⇒ Ajouter une prime de formateur de 7 %;
- Faire en sorte que toutes les catégories d'emplois et tous les statuts de salarié-es aient accès aux primes prévues à la convention, incluant l'allocation spéciale ;
- ⇒ Permettre l'accès à l'allocation spéciale pour tout quart de travail effectué, indépendamment du nombre d'heures travaillées;
- ⇒ Augmenter les salaires de 3 % par année, incluant la rétroactivité ;
- Négocier une durée de trois ans aux conventions collectives avec une date d'échéance commune pour toutes les unités syndicales.

Ces revendications sont le fruit de consultations menées par chacun des syndicats auprès de leurs membres. Les représentants des syndicats se sont ensuite rencontrés pour harmoniser leur projet de négociation commun et ce projet a par la suite été adopté par les membres dans leurs assemblées générales.

SEE SCQ CSN – Unité générale

SEE SCQ CSN – Unité resto

SEE SCQ CSN – Unité sécurité

STT Resto-Casino de Hull – CSN

STT Resto-Casino de Hull – CSNSection Hilton Lac-Leamy

STT Casino du Mont-Tremblant - CSN

SE Casino de Charveloix - CSN

Nos moyens de pressions en quelques images

Comme nous vous l'avions indiqué lors d'un tract, il est temps pour nous de remiser pour le moment dossard fluo et brassard/bandeau noir. Ils pourraient nous être utiles à nouveau lors de la négociation regroupée (monétaire)! Vous pouvez toujours exhiber fièrement bracelet et bouteille d'eau, en signe de solidarité.

Nous vous laissons sur quelques images, qui démontrent à quel point nous, les employés, nous nous sommes bien appropriés nos moyens de pression. Encore merci à tous les pirates, motards et karatékas qui ont rivalisé d'originalité avec leur bandeau!



L'employeur nous fait pas peur!

Même si on doit passer la nuit debout, on veut une bonne convention!



Page 8 Année 22 Numéro 3

Nos moyens de pression en quelques images (suite)



En vacances dans le sud, on continue à se tenir encore debout!

La distribution des premiers dossards n'est pas passée inaperçue



Nos moyens de pression en quelques images (suite)





Vous cherchez un jouet pour votre enfant à Noël? Offrez-lui «Barbie en employée du casino en moyens de pression»!

(crédit: Manon Doiron, entretien ménager)

Nous avons eu la visite de Minions, venus nous appuyer!



Page 10 Année 22 Numéro 3

Campagne 5 - 10 - 15

Hausse du salaire minimum à 15 \$ en Ontario : Quand le Québec joindra-t-il le mouvement?

Lettre ouverte de Mélanie Gauvin et Virginie Larivière, co-porte-parole de la campagne 5-10-15*

31 mai 2017 - C'est officiel : le gouvernement de l'Ontario va déposer un projet de loi pour améliorer le sort des travailleuses et des travailleurs de la province. Il fera notamment passer le salaire minimum de 11,40 \$ actuellement à 14,00 \$ en janvier 2018, puis à 15 \$ en janvier 2019, soit trois mois après que l'Alberta aura atteint ce taux. Pendant ce temps, au Québec, souvenons-nous que le gouvernement a tout fait dans les derniers mois pour rassurer les employeurs qu'une faible hausse de 0,50 \$ du salaire minimum ne causerait pas de catastrophe économique. Et il a mis toute la gomme pour convaincre la population qu'il était allé aussi loin qu'il le pouvait en cette matière.

Le gouvernement ontarien nous démontre toutefois qu'avec de la volonté politique, il est possible d'aller beaucoup plus loin. Il s'apprête à faire voler en éclats tous les justificatifs utilisés de ce côté-ci de la frontière pour refuser la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Rien dans son argumentaire ne fait référence à un ratio salaire minimum/salaire horaire moyen à ne pas dépasser au risque d'être l'équivalent d'une bombe atomique larguée sur le marché du travail, comme le prétend l'économiste Pierre Fortin. Comme quoi, quand le sort des travailleuses et des travailleurs est au centre des préoccupations des gouvernements, ceux-ci savent ignorer les oiseaux de malheur qui nous prédisent la fin du monde ou presque.

Autre argument souvent entendu : si le salaire minimum est trop élevé au Québec par rapport aux provinces voisines, notre économie en souffrira. Le gouvernement ontarien ne partage visiblement pas la même analyse que le gouvernement québécois puisqu'il fait tout de même le pari d'augmenter le salaire minimum de façon importante. De toute évidence, le Québec n'est plus à l'avant-garde avec ses politiques sociales et celles relatives au marché du travail

D'ailleurs, soulignons que la hausse du salaire minimum n'est pas la seule mesure annoncée lundi dernier par le gouvernement ontarien, dont la plupart entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Si le projet de loi est adopté, les travailleurs et travailleurs auront notamment droit :

- à 10 jours de congé d'urgence personnelle par année, dont deux journées payées, et ce, peu importe la taille de l'entreprise;
- à une rémunération égale à celle des employéEs permanentEs même s'ils sont engagés par le biais d'une agence de placement temporaire;
- à la possibilité de refuser de faire des quarts de travail si leur employeur le leur demande moins de quatre jours d'avance et d'être rémunérés 3 heures si un quart de travail est annulé moins de 48 heures à l'avance.

Campagne 5 - 10 - 15 (suite)

Et pour s'assurer que la législation est bel et bien appliquée, le gouvernement engagera jusqu'à 175 autres agentes et agents des normes d'emploi d'ici 2020-2021 et lancera un programme pour bien faire connaître toutes ces mesures.

Cela nous prouve que les revendications de la campagne 5-10-15 sont réalistes et d'actualité. Il serait possible pour les travailleuses et travailleurs québécois d'obtenir leur horaire de travail 5 jours à l'avance, de disposer de 10 jours de congé payé par année pour maladie ou responsabilités familiales et de gagner un salaire minimum de 15 \$ l'heure. Malgré le penchant propatronal du gouvernement québécois, nous espérons qu'il saura s'inspirer du gouvernement ontarien et qu'il joindra le mouvement.

* Les sept organisations membres de la campagne 5-10-15 : le Front de défense des non-syndiquéEs, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Source: Campagne 5-10-15

Que signifient les nombres dans la campagne 5-10-15?

Ils se réfèrent aux 3 revendications principales:

- Connaître son horaire 5 jours à l'avance
- Bénéficier de 10 jours de congé payé pour cause de maladie ou de responsabilités familiales
- Un salaire minimum de 15 \$ l'heure



SUDOKU

		9			5			
		5		1				
	4				3			2
	6				1	2		3
1				2				6
7		3	8				5	
4			1				3	
				6		4		
			5			6		



SEESCQ - CSN

1 avenue du Casino bureau QRCA3 Montréal, Québec H3C 4W7

Téléphone **Resto**: (514) 395-0214 sescq.resto@videotron.ca

Téléphone **Unité générale**: (514) 395-2299 sescq.unitegenerale@ videotron.ca

Téléphone **Sécurité:** (514) 602-6485

Télécopie : (514) 395-2248

Réseau d'entraide: (514) 302-2036

Notre site web: seescq.com

Responsable du Pamphlétaire:

Jimmy Ducharme

N'hésitez pas à nous écrire pour nous partager commentaires, idées et articles!